



## Suspicion de succession détournée - Recours possibles

Par **Troulier**, le **24/11/2008** à **18:08**

Je vous joins ci-après le courrier adressé au Tribunal de Nanterre qui expose les raisons de ma demande. Ce courrier envoyé en recommandé avec AR n'a reçu aucune réponse. Pouvez-vous m'indiquer la marche à suivre pour faire valoir mes droits.

Monsieur le Président du  
Tribunal de grande instance  
179, avenue F. & I. Joliot Curie  
92000 Nanterre

Capdenac-gare, le 11 février 2008

Concerne: succession de Mme. Denise Arnould, née Neuville

Monsieur le Président,

Ma petite cousine Denise Arnould, née Denise Neuville le 5 juin 1917 à Fons, est décédée, sans enfant, le vendredi 28 septembre 2007 à son domicile, 11 bd. Général Koenig à Neuilly sur Seine.

Quoique étant parmi les parents les plus proches de la défunte et donc parmi les héritiers légaux, je n'en ai pas été prévenue par Monsieur Jean Philippe Arnould qui s'est occupé des obsèques.

Celui-ci est un petit neveu de son mari, Raymond Arnould qui est décédé lui-même il y a plusieurs années. Il ne figure pas parmi les héritiers légaux.

J'ai malgré tout été informée tardivement par l'entourage de ma petite cousine et j'ai appris qu'un testament olographe aurait été trouvé opportunément dans un secrétaire de ma parente au Golfe Juan. Ce document désignerait Monsieur Jean Philippe Arnould et Monsieur Philippe Lévêque comme légataires universels.

La succession étant en cours de règlement par Maître Clerc, notaire à Neuilly, j'ai demandé à pouvoir obtenir une copie de ce testament olographe de manière à pouvoir m'assurer qu'il correspondait bien à la volonté de ma parente.

Cette demande a été faite par mon notaire, Maître Marabelle de Capdenac-gare et par moi-même mais sans résultat.

Mademoiselle Lecomte de l'étude de Maître Clerc m'a indiqué que seule votre autorisation me permettrait d'avoir accès à ce document.

Je vous saurais donc gré de bien vouloir me l'accorder.

Je joins à la présente un extrait de mon arbre généalogique précisant mes liens familiaux avec Madame Denise Arnould et je suis bien sûr disposée à vous fournir tous les extraits d'actes d'Etat Civil nécessaires pour l'attester.

Vous remerciant d'avance de la suite que vous voudrez bien donner à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.